

UNE HISTOIRE À PLUSIEURS VOIX (VOIES ?)

Accompagner l'accompagnement personnalisé en sixième

Initiée à la rentrée 2013, la rénovation de l'AP en 6^e dans un collège de banlieue parisienne fut un processus long mais au final innovant et original.

PAR CAMILLE CANTEUX⁽¹⁾, GWENAËLLE CHAMBONNIÈRE⁽¹⁾, GENEVIÈVE NEBOUT⁽²⁾, JULIE HORBLIN⁽³⁾ ET YVES ZARKA⁽⁴⁾

« T'es en CM2, t'as peur. Et là, j'étais en AP et je me suis dit c'est super ! En fait, l'AP ça m'a appris à pas prendre le collège comme de la peur, mais comme de la joie et franchement moi, c'est comme si c'était mon bouclier l'AP. »

Souhalia, élève de 6^e au collège Joséphine Baker de Saint-Ouen, interrogée par un groupe d'étudiants chargé d'une enquête sur la rénovation de l'accompagnement personnalisé dans ce collège.

Le récit des enseignants

Notre collège, réputé difficile, est en éducation prioritaire. « Coincé » entre des établissements privés et la proximité de Paris, il est victime d'une fuite importante des familles au sortir de l'école primaire. Comme dans tout collège en éducation prioritaire, s'y côtoie une grande diversité d'élèves, que cette diversité soit socioculturelle ou intellectuelle, mais aussi affective.

Nous nous étions mis d'accord avec la direction précédente de l'établissement pour allouer l'accompagnement personnalisé – un dispositif national mis en place par une circulaire de 2011 – aux mathématiques et au français, chaque discipline tentant par ailleurs d'aider tous les élèves à acquérir ou consolider des compétences fondamentales et ce, sous des formes diverses : méthodologie, soutien, jeux intelligents... Ce dispositif ne manquait pas de faire l'objet de discussions en salle des professeurs, car nous souhaitions l'amender. La nouvelle direction

du collège, qui voulait aller dans le même sens, nous avait interrogés à ce propos. Les conditions semblaient donc propices à sa révision. Mais comment nous y prendre ? 14 février 2014 : notre principale nous remet un étrange courrier. Il est signé de sept de nos inspecteurs. Nous sommes perplexes : pourquoi nous ? Pourquoi autant d'inspecteurs ? Pour quelle raison viennent-ils ? Quelle en est l'origine ? Que dit ce courrier à la forme tout à fait inhabituelle ? Il commence d'une drôle de façon :

« Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse⁽⁵⁾

Bonjour à vous tous, du collège Joséphine Baker de Saint-Ouen,

Êtes-vous prêts à tenter cet impossible ?

Avec nous, IA-IPR qui intervenons sur votre secteur géographique.

Avec l'équipe de direction de l'établissement. (...) »

Le récit de la direction

La question de l'accompagnement personnalisé avait en effet été soulevée au cours de l'année 2012-2013. Nous, équipe de direction, nous étions déjà étonnées de la forme retenue. Dans l'académie de Créteil, réputée mobilisée pour aider les élèves en difficulté, nous nous étions attendues à davantage d'innovation pédagogique. Au cours des discussions formelles et informelles, les professeurs de mathématiques et de français, chargés de ces heures d'accompagnement personnalisé, semblaient réticents à l'idée

⁽¹⁾ Enseignante

⁽²⁾ Principale

⁽³⁾ Principale adjointe

⁽⁴⁾ Inspecteur d'académie

⁽⁵⁾ Cette formule, attribuée à Nelson Mandela, est inscrite sur le trottoir à dix mètres du collège

TÉMOIGNAGES RECUEILLIS LORS D'UNE ENQUÊTE MENÉE AU COLLÈGE PAR DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ PARIS 2



d'y apporter des modifications, sans pour autant opposer de refus catégorique. Par ailleurs, nous savions que des enseignants d'autres disciplines étaient demandeurs d'élaboration éducative pour accompagner les élèves dans les apprentissages. Dans les échanges de fin d'année, quand nous étions tous gonflés d'un souffle nouveau

pour, à défaut de refaire le monde, améliorer l'existant, ils manifestèrent curiosité et volonté pour réfléchir à une nouvelle approche de l'accompagnement personnalisé. Nous savions aussi qu'une fenêtre d'opportunité allait s'ouvrir : d'abord avec l'arrivée d'une nouvelle principale à la rentrée 2013, laquelle avait travaillé sur le sujet dans →

→ son précédent collègue ; ensuite grâce à de nouveaux enseignants, très motivés et volontaires pour faire évoluer les pratiques. Nous étions toutefois conscientes que cela susciterait quelques inquiétudes et des mécontentements.

La nouvelle principale s'est installée et assez vite l'équipe de direction a trouvé son rythme. Cependant, fin octobre 2013, une forme de malaise était palpable au sein de l'établissement. C'est dans ce contexte que nous fîmes appel à l'IA-IPR EVS⁽⁶⁾. Nous espérions pouvoir trouver auprès de lui des réponses à nos interrogations et des solutions aux problèmes que nous avions identifiés. Au départ, ce fut assez classique. Il nous aida à faire l'analyse des relations au sein de l'établissement, nous suggérant quelques pistes pour avancer. Or, ce qu'il nous fallait, c'était trouver une entrée commune pour amorcer un travail d'équipe, souder la communauté

L'accompagnement personnalisé semblait être un « machin » à mille lieux des réalités du terrain et des préoccupations des agents.

éducative. Nous voulions impulser du renouveau et l'accompagnement personnalisé s'imposa bien vite comme le moyen le plus adapté à nos ambitions, car situé à l'intersection du pédagogique et de l'éducatif. Où trouver un appui crédible et une légitimité pédagogique ? Qui pourrait nous aider ? Pour faire quoi au juste ?

Le récit des inspecteurs

Revenons sur ce 14 février 2014. L'IA-IPR EVS avait pris, quelques semaines plus tôt, l'initiative de contacter ses collègues inspecteurs de toutes les disciplines intervenant dans le district pour leur demander de contribuer à un projet encore un peu flou – voire un peu « fou ». Plusieurs ayant répondu positivement, le *doodle* trancha pour cette date. Réunis autour de l'équipe de direction, nous décidâmes alors de ce courrier original, dont voici la suite :

« (...) Vous, enseignants, personnels d'éducation, personnels de service, et au-delà vous tous qui êtes concernés par l'éducation et la réussite scolaire des collégiens de Baker, vous manifestez un désir de renouveler vos approches, de tenter de nouvelles réponses pédagogiques et éducatives.

Nous aussi, inspecteurs, souhaitons expérimenter de nouvelles manières de travailler dans le même but.

(...)

Vous avez un projet ? Vous avez juste une idée de commencement d'une ébauche de projet ? Vous voulez glaner des idées ? Vous voulez débattre des options à prendre ?

Vous avez raison de penser qu'il n'y a rien à perdre à venir en parler, échanger entre vous et avec nous :

(...) »

L'IA-IPR EVS avait rencontré l'équipe de direction à la demande de celle-ci fin octobre. Ils avaient alors envisagé deux options. L'une, classique, eût été de travailler sur la vie scolaire. Avec quelles ressources ? Comment s'y prendre ? Et surtout comment éviter de renforcer le clivage et le rejet fréquent des responsabilités entre « vie scolaire » et « pédagogie » ? Ces obstacles eurent tôt fait de plaider pour une autre option, plus conforme aux convictions de l'IA-IPR EVS forgées au creuset de ses expériences professionnelles. Cela faisait un petit bout de temps que l'accompagnement personnalisé lui trottait dans la tête : sa petite obsession, en quelque sorte ! Ayant interrogé bon nombre de chefs d'établissement de son secteur d'exercice, il avait recueilli presque invariablement la même réponse : « *Nous avons le sentiment d'une grande opacité dans ce qu'il s'y passe, et l'impression diffuse de sa faible efficacité.* » En cela, les conclusions n'étaient pas loin de converger entre les enseignants et les personnels de direction : ne vaudrait-il pas mieux se débarrasser de ce « machin » tout droit sorti, on ne sait comment, de l'esprit embrumé d'un ministre, forcément à « *mille lieux des réalités du terrain et des préoccupations*

⁽⁶⁾ Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional, chargé des établissements et de la vie scolaire

des agents », comme on l'entend souvent ? La fameuse circulaire de 2011 s'inscrivait pour partie dans le prolongement de l'accompagnement personnalisé mis en place dans les lycées en 2009 et 2010. Sa relecture attentive allait donner de ce dispositif une tout autre interprétation. Car il en va de la lecture des circulaires comme de beaucoup de choses : mille fois devant les yeux remettez votre texte. Pour rendre cette lecture un peu plus attractive, l'IA-IPR EVS avait confectionné un diaporama où l'humour le disputait à la rigueur des citations officielles. Présenté à la direction du collège, ce visuel acheva de la convaincre : on pouvait, et on devait imaginer un nouveau dispositif ; l'innovation y était explicitement encouragée. Mais comment les enseignants allaient-ils réagir ?

Reprise du récit des professeurs

La direction nous convia bien vite à visionner ce diaporama, qui nous permit d'actualiser notre lecture du Bulletin officiel, mais surtout de dissiper nos soupçons, les inspecteurs faisant montre de prudence et de discrétion. Qu'est-ce qui nous a poussés à répondre à l'invitation des sept inspecteurs ? Chacun doit avoir sa raison : un brin de curiosité ; un zeste de respect pour leur fonction ; une envie de changement ; peut-être tout cela à la fois. Toujours est-il que le mercredi 26 mars 2014, la majorité d'entre nous se présente. Il est 10 heures 30. La réunion tarde à commencer, les collègues arrivent petit à petit. Nous étions quelques-uns et, par un prompt renfort, nous nous vîmes bientôt plus de vingt, réunis autour de notre direction et de cinq inspecteurs. Après une brève introduction de la principale, et comme ils l'avaient annoncé, les inspecteurs s'abstinrent de toute prise de parole consistante, préférant nous laisser l'initiative. Comme souvent, dès que la première se lance, les autres langues bientôt se délient. Si plus personne ne se souvient avec exactitude des propos tenus, l'impression générale fut que la parole circula abondamment et que des discussions pédagogiques s'esquissèrent. Même les inspecteurs n'étaient pas d'accord

entre eux sur certains points : nous étions ensemble à tâtonner, à questionner des représentations et des pratiques bien ancrées dans nos disciplines, là même où le projet nous demandait de nous diriger justement vers un autre horizon, où l'élève serait aussi considéré en tant qu'enfant, et où les étapes de la production visée constituaient le corps même de l'apprentissage, sans bilan ni exercices traditionnels. Vers 12 heures 30, le marché était conclu. « NOUS », les enseignants et CPE, allions nous atteler à réviser de fond en comble le dispositif actuel de l'accompagnement personnalisé en 6^e, pour une mise en œuvre à la rentrée suivante. « EUX », les inspecteurs, s'engageaient à nous accompagner dans cette entreprise. Cela voulait dire quoi « nous accompagner » ? Un second rendez-vous fut pris en plénière pour le mois d'avril, au cours duquel quelques-uns d'entre nous présentèrent une première ébauche du dispositif rénové, laquelle fut abondamment discutée et partiellement amendée. Une réunion plus restreinte avec la dizaine de collègues qui décidèrent au final de s'engager dans le projet eut lieu le 25 juin, toujours en présence de la direction et d'un peu moins d'inspecteurs : érosion naturelle ou plutôt contraintes de calendrier en cette période de concours. Entre-temps, nous avons travaillé abondamment : réunions, discussions parfois byzantines et rédaction des comptes rendus nous avaient fortement mobilisés. Nous étions prêts, convaincus de l'intérêt d'un tel projet malgré nos interrogations ou nos doutes.

Reprise du récit de la direction

À voir l'engagement des enseignants impliqués dans le projet, nous avons l'impression que l'affaire s'annonçait au mieux. Pour autant, nos craintes n'étaient pas toutes dissipées. La mobilisation naissante allait-elle durer ? Les propositions émanant des équipes seraient-elles compatibles avec les contraintes techniques de la gestion de l'établissement ? La dotation horaire globale nous serait-elle favorable ? Et à plus long →

→ terme, nos espérances de voir s'améliorer le climat de l'établissement n'allaient-elles pas s'éloigner davantage, face à ce « remue-ménages » qui risquait de provoquer un sacré remue-ménage, décourageant sans doute mais ô combien risqué ? Pourtant, l'enthousiasme ne faiblit pas. Voici, en résumé, ce qui fut arrêté. L'année scolaire serait divisée, pour l'AP 6^e, en trois périodes (cf. tableau ci-dessous). Ce dispositif, en rupture avec

<p>Période jaune De la rentrée à Toussaint</p> <p>Devenir élève au collège en suivant l'un des trois parcours suivants :</p>	<p>Période rose Du retour de Toussaint aux congés d'hiver</p> <p>Remédiation</p>	<p>Période verte Du retour des congés d'hiver à la fin de l'année</p> <p>Une offre d'ateliers</p>
<ul style="list-style-type: none"> • L'Atlas du collège : s'approprier l'espace • Qui est qui au collège ? Rôles et relations entre acteurs • Apprendre à apprendre : expliciter et mutualiser ses stratégies, en découvrir d'autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Public : élèves présentant le plus de difficultés • Modalités : en petits groupes d'élèves, en Mathématiques ou Français • Approches variées : expression dramatique, création de récits, exercices d'entraînement... 	<p>Ateliers inspirés par la démarche de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Danse • Théâtre • Gestion des conflits • Potager • Radio
<p>Organisation en deux « barrettes ». Un atelier de 12 heures par groupe d'élèves sur l'un de ces trois parcours.</p>	<p>Organisation en groupes de 8 élèves au maximum, à raison de 2 heures hebdomadaires.</p>	<p>Organisation en deux « barrettes ». Ateliers selon les cas de 1 ou 2 heures par semaine, pour tous les élèves. Part de choix laissée aux élèves.</p>

les pratiques antérieures, avait un double mérite : celui d'avoir recueilli l'assentiment et d'avoir mobilisé une équipe pluridisciplinaire pour le mettre en œuvre ; celui de rompre avec la stricte vision « remédiateur » et assez mécaniste de la difficulté scolaire. Toutefois, comme cela fut établi lors du bilan de fin d'année, il recelait aussi des points faibles, du reste identifiés dès le début :

- Dans la période dite rose, une part importante des élèves, ceux qui étaient considérés comme n'étant pas en difficulté, se retrouvaient libres de cours, ce qui n'était pas satisfaisant. Quant à ceux qui étaient convoqués à ces ateliers, ils avaient le sentiment de se voir imposer une charge d'emploi du temps sup-

plémentaire dont leurs « heureux » camarades étaient exemptés ;

- Le repérage des élèves censés bénéficier de cette période rose fut plus compliqué à effectuer que prévu, faute d'outils de mesure appropriés et discutés au préalable dans l'équipe ;

- On a aussi noté le manque d'homogénéité entre les trois ateliers proposés dans la période dite jaune, avec une difficulté pour y répartir les élèves ;

- Enfin, la période verte a semblé trop courte pour mener à bien les projets engagés, surtout pour les ateliers qui ne disposaient que d'une heure par semaine. Cela a conduit l'année suivante à raccourcir la période rose au profit de la période verte.

Reprise du récit des inspecteurs

Les inspecteurs sont réputés bavards. Or pendant toute cette période de remue-ménages nous étions restés assez discrets, bien que présents. Avions-nous besoin de pérorer ? Les équipes en mouvement avaient produit un dispositif original. Bien malin qui aurait su en juger avant sa mise en œuvre. Comment aurions-nous pu recommander aux professeurs de laisser à leurs élèves le droit à l'erreur et au tâtonnement, et le leur interdire, nous l'interdire à nous-mêmes ? Nous resterons donc peu disert, sans résister au plaisir de partager l'un des meilleurs souvenirs de cette aventure.

25 juin 2014, le compte rendu indique : « Une réunion passionnante ! Des échanges de qualité et à égalité, entre des professionnels de différentes catégories : c'est possible ! Des options et des choix parfois douloureux à effectuer. » Quel boulot ! Le compte rendu ajoute : « Des négociations nécessaires, pour aboutir à un compromis acceptable et accepté par tous. » C'est cela une équipe, pas vrai ?

Épilogue

N'a-t-on oublié personne dans ce récit à plusieurs voix ? Qu'en ont pensé les premiers intéressés, les élèves ? Et leurs parents ? Cette expérience passionnante a bénéficié d'un regard tout à fait imprévu à l'origine. À la rentrée 2014, dans le cadre d'un partenariat existant entre l'Université Panthéon-Assas et l'académie de Créteil, l'un des inspecteurs avait été sollicité par cette université pour encadrer une équipe de trois étudiants du Master Administration et Politiques Publiques. L'Université Paris 2 inclut en effet dans le parcours du master 2^{ème} année une démarche de projet pour laquelle des correspondants de divers services administratifs, d'État ou territoriaux, sont sollicités afin de confier à de petits groupes d'étudiants une mission à accomplir, tout en étant leurs tuteurs. Dans le groupe qui fut encadré par l'un des inspecteurs, Yves Zarka, les trois étudiants ont eu pour mission de réaliser un reportage – au travers d'une enquête

menée auprès de plusieurs membres de la communauté éducative –, afin de rendre compte de cette expérience et de recueillir différents avis. Ce fut pour eux l'occasion de se familiariser avec les techniques d'entretien et d'enquête et de découvrir – un petit peu – les rouages méconnus de l'Éducation nationale. Ce fut aussi, pour tous les acteurs cette fois, une révélation de la façon dont cette expérience fut perçue par eux. Des interviews réalisées, les étudiants ont retenu un certain nombre de propos qu'ils ont présentés sous forme de bulles (cf. page 45) dans le rapport qu'ils ont remis à leur université. Un grand merci à Estelle, Delphine et Baptiste, les étudiants.

L'expérience dont témoigne ce récit à plusieurs voix a très certainement ouvert, sans le savoir précisément, de nouvelles voies pédagogiques.

Au-delà de cette expérience qui fut passionnante à plus d'un titre, et à l'heure où ce récit va être publié, on ne peut s'abstenir de le situer dans la perspective très actuelle de la réforme du collège qui s'est mise en place à la rentrée 2016 et qui fut longuement discutée au cours de l'année 2015-2016. En un sens, on peut dire que l'expérience dont témoigne ce récit à plusieurs voix a très certainement, mais sans le savoir précisément, ouvert de nouvelles voies. Le cadre de cet article ne permet pas d'entrer dans le détail de la nouvelle organisation des enseignements. Retenons juste que l'accompagnement personnalisé y a été étendu en classe de 6^e, puisqu'il passe de 2 heures à 3 heures hebdomadaires, et généralisé aux autres niveaux du collège. Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ont fait leur entrée à partir de la classe de 5^e. Comment ne pas voir dans la « période jaune » du collège Joséphine Baker de Saint-Ouen une préfiguration de certains des attendus du socle commun version 2015 ? Comment ne pas lire dans la « période verte » la démarche de projet exigée par les EPI ? ■